**Zeitschrift:** Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista

svizzera delle corali = Revista dals chors svizzers

Herausgeber: Schweizerische Chorvereinigung

**Band:** 8 (1985)

Heft: 6

Nachruf: M. Charles Held

Autor: [s.n.]

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

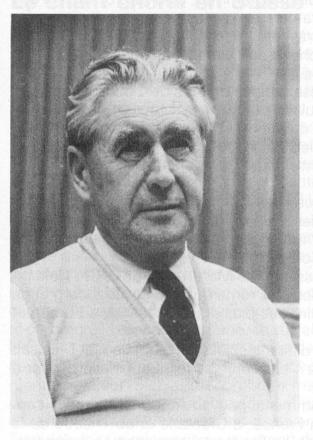
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Partie française

## † M. Charles Held



Le 2 août dernier s'éteignait à Genève, dans sa 84º année, M. Charles Held. Charles Held a conduit les destinées du chant choral à Genève et a œuvré également au sein de l'ancienne Société fédérale de chant, puis de l'Union suisse des chorales. Son départ laisse un énorme vide qui sera très difficile à combler, à Genève surtout où il jouissait d'une grande audience. N'oublions pas toutefois que les Vaudois lui sont aussi hautement redevables. Que n'a-t-il pas fait pour que la Société cantonale des chanteurs vaudois adhère à l'USC au moment où elle hésitait, soupesant les avantages et les inconvénients de l'appartenance à une telle organisation.

Nous ne pouvons que nous incliner et être reconnaissants de tout ce que Ch. Held nous laisse. Il nous a appris à tous que la musique exprime une vérité supérieure à toute réalité matérielle. Il a rempli sa tâche avec conviction et amour. Il nous reste maintenant l'exemple et le souvenir. Puis-

sions-nous nous inspirer de l'exemple tout en gardant intact le souvenir, non pas comme quelque chose de figé, mais vivant en nous et motivant notre action de chanteuses et chanteurs.

Que Madame Held trouve ici l'expression de notre sympathie émue. Nous savons le rôle immense qu'elle a joué en secondant notre ami tout au long de son existence de musicien. A elle va aussi toute notre gratitude.

Né en 1902, Ch. Held a habité longtemps le canton de Vaud avant de s'établir définitivement à Genève. Professeur de piano à l'Institut de Ribeaupierre à Lausanne de 1922 à 1931, puis contrebassiste à l'Orchestre de l'Institut, il participe aux plus beaux moments de cet ensemble. Il travaille le contrepoint et la fugue avec Auguste Sérieyx, collaborateur de Vincent d'Indy, le fondateur de la Schola Cantorum de Paris.

Ch. Held s'est toujours intéressé au chant choral. Membre du Club alpin suisse, il a dirigé pendant plus de 25 ans la Chorale de la section genevoise et pendant de longues années le Chœur paroissial des Eaux-Vives, le Liederkranz Concordia, sans compter les autres chorales (jusqu'à 6). Il abandonne successivement tous ces chœurs pour occuper des postes plus importants.

Président et membre de la Commission de la Fédération des Chorales alémaniques en pays romand, il a souvent dirigé les chœurs d'ensemble de cette fédération.

En 1939, il est nommé chef des chœurs et chef de la musique du Grand Théâtre de la ville de Genève. En 1941, il est responsable des chœurs et de la régie pour les représentations en plein air de *Guillaume Tell* de Rossini dans la Promenade des Bastions. Puis il devient, jusqu'en 1958, Secrétaire général, ensuite Directeur du Théâtre de la ville de Genève. Cette période fut pour Ch. Held des plus astreignantes. Seize heures de travail par jour ne lui faisaient pas peur. A l'époque, cette responsabilité signifiait s'occuper absolument de tout: élaboration des programmes, choix des œuvres et des artistes, des metteurs en scène, des décorateurs et . . . jusqu'aux machinistes. En plus, Ch. Held tenait, à part cette tâche écrasante, à conserver sa fonction de chef des chœurs. En outre, il assumait comme chef d'orchestre la direction de nombreuses représentations d'opéras et d'opérettes.

Pendant cette période, il organisa les représentations de près de 200 ouvrages différents du répertoire courant jusqu'aux œuvres de Wagner, Moussorgsky, etc.

C'est lui qui suggéra et organisa à Genève la création de bien des œuvres importantes de la littérature musicale. Il serait bien fastidieux de les citer toutes. Pour ces œuvres il engagea des artistes les plus célèbres, faisant ainsi de Genève une ville culturellement privilégiée.

Pendant l'hiver 1944—1945, alors que la guerre sévissait encore en France, il parvint à prendre contact avec Paris pour renouer des relations culturelles. C'est ainsi qu'eut lieu en avril et mai 1945 à Genève un *Festival lyrique* français où figuraient tous les

grands artistes de l'Opéra et son réputé Corps de ballet.

Pour célébrer le 200e anniversaire de la naissance de Mozart en 1956, Ch. Held organisa un *Festival Mozart* avec les artistes les plus remarquables de Salzbourg et de Vienne dirigés par Karl Böhm, devançant ainsi les plus grandes scènes d'Europe et même d'Amérique.

Ch. Held avait un secret pour surmonter les difficultés qui se présentaient et Dieu sait s'il y en eut. Durant 11 ans, le Grand Théâtre n'eut à enregistrer aucun déficit, grâce à

une gestion irréprochable.

Malgré une activité que seul un homme comme lui pouvait supporter, il trouvait encore le temps de diriger des spectacles en France: à Grenoble et au Théâtre de la Gaîté lyrique de Paris (pendant 5 semaines). La France lui témoigna sa reconnaissance en le nommant Officier des Palmes académiques puis Officier de l'Instruction publique.

En 1958, Ch. Held renonce à ses activités au Grand Théâtre pour se consacrer aux Chorales. Il s'occupe alors de la préparation de la Fête fédérale de chant de 1960 à Genève en tant que membre de la Commission exécutive et de la Commission des spectacles et concerts. Une fois de plus, il confirme ses capacités d'organisateur. Le budget de Fr. 177000.— qu'il établit se solda par un bénéfice de Fr. 75.—. Il prépara également les chœurs du concert de bienvenue et fit partie du jury pour les concours de cette même fête.

M. Ch. Held a dirigé, outre les chœurs mentionnés plus haut: le Cercle choral féminin, la Chorale vaudoise et l'Echo de Vernier, toutes de Genève et la Concorde de Nyon. Il dirigeait encore et jusqu'à son décès: Le Cercle choral, chorale mixte municipale de Genève, La Marjolaine, chorale mixte fribourgeoise de Genève et le Jodler Club Alphüttli de Genève. Il donnait encore des leçons de direction pour jeunes directeurs dans le cadre de l'Union des Chanteurs genevois, dont il était le conseiler musical et membre d'honneur.

Telle fut la vie de Ch. Held, homme modeste avant tout et au cœur généreux. Madame Denise Marteau, secrétaire de l'Union des Chanteurs genevois dit en substance: «Le départ de Monsieur Held nous éprouve tous douloureusement. Nous perdons en lui, un chef d'une personnalité riche de hautes qualités humaines, un musicien doublé d'un artiste renommé et aussi un ami fidèle à ses chanteurs. Quel exemple musical Monsieur Held nous laisse. Pour nous, il est irremplaçable.»

### Le chant choral en Suisse romande (suite et fin).

Les motivations qui poussent un individu vers le chant choral sont incroyablement variées. L'éveil d'une vocation de chanteur peut partir d'expériences scolaires: l'enfant qui a pu participer à des exécutions à plusieurs voix, qui a éprouvé la joie de se situer harmoniquement, qui a recu d'un maître attentif des notions élémentaires de lecture, d'intonation, sera naturellement porté à retrouver plus tard les mêmes satisfactions. Une autre vocation est, bien entendu, offerte par ce don de la nature, la qualité de la voix, pour autant que l'intéressé ne soit pas sorti du rang en tant que soliste. (Notons ici le rôle de certains professeurs de chant qui interdisent à leurs élèves la participation à la chorale – ne pas contrarier la. . . fabrication d'une voix qui aboutira généralement à une voie de garage.) Il y a aussi le désir de partager des émotions d'ordre artistique ou viscéral, de vivre du dedans le déroulement d'une œuvre musicale, désir qui anime un nombre important de choristes dont beaucoup n'ont pas un timbre ou un volume correspondant à leurs aspirations, mais qui sont un levain précieux dans l'économie d'une société. Et l'on arrive à l'imposante cohorte de ceux qui sont arrivés là par hasard, par obligation parfois, pour suivre une fiancée, un ami, un camarade de bureau ou d'atelier, un voisin, pour retrouver la chaleur d'un groupe actif et rompre la monotonie d'une vie sociale ou familiale. (Force est de remarquer que les isolés de nos termitières banlieusardes éprouvent peu ce désir.) Nombreux sont ceux qui, venus par hasard à l'activité chorale sont «mordus» et deviennent des éléments de valeur. Bien assez nombreux mais dignes de respect sont ceux qui végètent dans une discrétion prudente, peu efficaces mais emportant avec eux, qui sait, d'ineffables satisfactions qui ne sauraient être réservées aux seuls brillants sujets. Tout cela fait un microcosme qui prend du caractère, se différencie et, l'influence du chef aidant, acquiert un style, une personnalité, une sonorité bien typée.

Le caractère social du Suisse ne manque pas de se manifester par un besoin de structuration: on adopte des statuts, respectueux du Code des Obligations; on rédige des règlements internes; on adopte une devise, un costume; on choisit un drapeau qui sera vénéré au même titre qu'un emblème national, emblème sur leguel les yeux des brodeuses bienveillantes ne s'usent plus comme au siècle dernier: il existe des fabriques spécialisées. On crée un comité, des commissions, des sous-commissions; des vocations politiques rentrées se manifestent, on joue aux autorités constituées, l'assemblée générale devient une tribune, tel président assène les «tractanda», les «motions d'ordre» pleuvent, les «questions de principe» sont évoquées sans pitié, et tout s'achève en général par des décisions pleines de zèle, mais bien vite oubliées. Le côté social peut être une compensation pour de moins bons chanteurs; il arrive que ceux-ci deviennent une majorité conformiste. Malheur au directeur qui confond ses aspirations artistiques personnelles avec sa fonction précise à telle place déterminée; bien vite, s'il ne «décolle» pas, imposant à ses troupes résignées une activité mal supportée, il devra renoncer à certain idéal, provoquant la déception, quand ce n'est pas la désertion de ceux qui avaient cru en lui.

Ces propos quelque peu désabusés ne doivent pas cacher une heureuse réalité qui est l'engagement total, souvent inconditionnel, de la majorité des choristes, leur par-